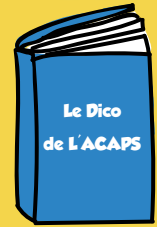




Le Dico de L'ACAPS



Le régime de retraite :



C'est quoi ?

Le régime de retraite permet aux travailleurs qui ont quitté le monde professionnel (à la retraite) et qui ont cotisé lorsqu'ils étaient actifs, de recevoir une somme d'argent appelée « pension de retraite ».



Il existe plusieurs régimes de retraite, notamment en fonction de la catégorie socio-professionnelle du travailleur.



Plusieurs éléments interviennent dans le calcul des pensions de retraite à savoir :

- le poste occupé
- le salaire
- la durée de travail
- le montant de la cotisation

Qui peut bénéficier du régime de retraite et comment ?

Pour bénéficier de la pension de retraite il faut:

1. Etre

<p>Public</p> <p>un travailleur du secteur public</p>	<p>Privé</p> <p>un travailleur du secteur privé</p>
<p>une personne qui exerce une profession libérale</p>	<p>un travailleur indépendant, ou un travailleur domestique</p>

2. Cotiser le nombre de jours fixé par le régime.



3. Atteindre l'âge de la retraite fixé par le régime.

Age
Retraite